

constances peuvent changer et j'ai cru à tout hazard vous devoir compte de mon travail et de mes idées.

Au pis aller, ce mémoire vous fera connaître le désir que j'ai d'être utile et mon zèle pour tout ce qui a rapport au service du Roi.

Je suis avec respect,

Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

(Signé) BOURLAMAQUE.

A Paris, le 1er août 1762.

P. G. R.

MEMOIRE SUR LE CANADA

Si l'on jugeait de cette Colonie, par les dépenses qu'elle a occasionnées pendant la guerre, & par les profits qui en sont revenus depuis qu'elle est établie, sa possession paraîtrait desavantageuse à la France.

Mais en recherchant les causes de ces dépenses & les sources de ces profits, il sera aisé de se convaincre que les fautes de l'administration ont produit les uns & tari les autres.

L'on ne prétend pas au reste entrer dans le détail de ces fautes et encore moins, jeter des soupçons sur la conduite de ceux qui en ont été chargés ; mais l'on peut avancer sans témérité que, depuis le commencement du siècle le Canada a été gouverné sur de faux principes, quant à son accroissement et à son commerce, soit que ceux qui en avaient l'administration aient manqué de lumières, d'union et de ce ton de vérité si nécessaire pour instruire des ministres sur des objets éloignés, soit que la cour ait donné